

La mobilisation dans les lycées de l'Education Prioritaire se poursuit : les actions de ce début d'année (grève et rassemblement le mardi 3 janvier, reconduction, grève et manifestation le jeudi 5 janvier) ont rassemblé un grand nombre de personnels. Tout montre que la détermination des personnels ne faiblit pas. **Ils sont toujours aussi nombreux à dénoncer l'abandon des lycées de l'Education Prioritaire pendant ce quinquennat et à revendiquer une carte élargie des lycées en Education Prioritaire.** Les réponses de la Ministre de l'Education Nationale sont en total décalage avec les revendications des personnels. Elle ne répond pas à la revendication d'une carte élargie des lycées, comprenant tous les lycées qui doivent en relever. Après avoir joué la carte de la provocation en voyant dans la mobilisation des personnels un satisfecit adressé à son action, la Ministre a annoncé la création de 450 emplois pour les « établissements les plus défavorisés ». Rien n'est dit sur le lancement de travaux pour la construction d'une carte des lycées ayant le label Education Prioritaire. Dans notre académie, aucune information n'a été donnée sur l'identité précise des lycées bénéficiaires de ces emplois. Comment croire alors que l'Education Prioritaire est préservée ? Dans ses vœux aux personnels, la Ministre déclare qu' « il n'y a pas de recette miracle pour lutter contre les inégalités ». Or il existe des solutions connues comme la reconnaissance, la pérennisation et l'amélioration de la situation des lycées de l'Education Prioritaire. **Nos organisations (SNES-FSU, SNUEP-FSU, SNEP-FSU, CGT Educ'action, SUD Education, SNETAA-FO, SNFOLC-FO de l'académie de Versailles) continuent donc de revendiquer :** - la construction d'une carte élargie des lycées de l'Education Prioritaire, définie à partir de critères transparents, comprenant des lycées généraux, technologiques et professionnels, sur la base des besoins du terrain - La diminution du nombre d'élèves par classe - La communication rapide de la liste des lycées bénéficiaires des emplois au titre des lycées les plus défavorisés. - Une dotation spécifique pour les lycées appartenant à cette carte afin de mettre en place des dédoublements en volume conséquent, de développer des projets diversifiés permettant la réussite des élèves - Le maintien des avantages spécifiques (primes, bonifications) et leur élargissement à tous les personnels (AED, AESH...) - Des équipes pluri-professionnelles renforcées : infirmières, assistantes sociales, personnels de vie scolaire, personnels de MLDS etc... Nos organisations (**SNES-FSU, SNUEP-FSU, SNEP-FSU, CGT Educ'action, SUD Education, SNETAA-FO, SNFOLC-FO de l'académie de Versailles**) appellent à amplifier la mobilisation. Elles appellent à : - **faire grève le mardi 10 janvier et à participer à la manifestation régionale - à discuter dans les AG d'établissements des suites de l'action et de ses modalités susceptibles de rassembler les personnels (nouvelle journée de grève, reconduction, interpellation des élus, actions avec les parents d'élèves etc).** [lycees_ep_appel_10_janvier_intersyndical_region_parisienne.pdf](#) Appel au format PDF Lien pour la manifestation : <https://paris.demosphere.eu/rv/52244>

Documents joints

[lycees_ep_appel_10_janvier_intersyndical_region_parisienne.pdf](#)